

Affaire suivie par :  
Delphine DEBRUYNE  
Tél : 04.22.43.13.52  
[delphine.debruyne@intradef.gouv.fr](mailto:delphine.debruyne@intradef.gouv.fr)

**ENVOI ELECTRONIQUE**  
Cuers, le 10/04/2026

N°015/ARM/SIAé/AIA CP/DHA

- OBIET** : Consultation relative aux prestations de réfection de 2 Crash Dolly E2C au profit de l'AIA Cuers-Pierrefeu.
- RÉFÉRENCE** : Affaire 26014.
- P. JOINTES** : 1. Tableau de Prix et délais valant acte d'engagement ;  
2. Clauses administratives particulières et ses clauses financières ;  
3. Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;  
4. Demande de visite sur site  
5. Annexe conditions accès à l'AIA CP.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me fournir votre meilleure offre de prix et délai, concernant la consultation n° **26014** selon les exigences du CCTP et par l'intermédiaire de la demande de prix et délais du tableau en pièces jointes.

Le CCAG Fournitures Courantes et Services (FCS)\* s'applique à la présente consultation.

Critères de jugement des offres

Après examen en conformité des offres au regard de toutes les caractéristiques et exigences du CCTP et de la matrice de conformité remise par les candidats, l'offre économiquement la plus avantageuse est appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. Prix total forfaitaire : 70 %
2. Poste 10 : délai d'enlèvement du matériel + poste 20 : délai de réalisation de la prestation (intégrant la restitution sur site et la fourniture du rapport) : 30 %

Critère Prix : L'offre la moins disante obtient le maximum de points.

La note attribuée aux autres candidats est proratisée par rapport à la moins disante.

Critère Délai : Le candidat qui propose le délai le plus court obtient le maximum de points. La note attribuée aux autres candidats est proratisée par rapport à l'offre mieux-disante.

*\*Document non joint mais dont le candidat/titulaire déclare avoir pris connaissance*

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas négocier.

Le candidat dont l'offre classée 1<sup>ère</sup> sur les deux critères confondus est déclaré attributaire du marché et fournira impérativement avant notification, , dans le cas où son offre est supérieure ou égale à 5 000 € HT, les DC1, DC2, attestations fiscales, sociales, Kbis, de moins de six mois, assurance. Le contrat lui sera notifié intégrant tous les documents contractuels.

La date limite de remise **des offres** est fixée au **20 mai 2026 à 15h30**.  
Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de cette date.

Contenu du dossier à remettre par les candidats :

- le tableau de « Prix et délais valant acte d'engagement » que vous aurez renseigné, daté et signé. Les prix intègrent toutes les caractéristiques définies au CCTP, frais de transport, taxes, et les délais sont fixés en jours calendaires ;
- l'annexe 5 relative aux conditions d'accès à l'AIA CP ;
- une fiche technique détaillée des prestations à réaliser sur les deux matériels ainsi que les conditions de garantie mises en œuvre conformément au CCTP.
- un RIB (de moins d'un an).

Visite obligatoire avant la remise des offres :

Les candidats doivent assister à l'une des deux visites organisées sur le site d'exécution afin d'appréhender l'état des matériels.

Pour la visite, ils doivent en faire la demande en utilisant l'annexe 4 à la présente lettre de consultation, auprès de Mme DEBRUYNE à l'adresse suivante : [delphine.debruyne@intradef.gouv.fr](mailto:delphine.debruyne@intradef.gouv.fr) (copie à [isabelle.pethy@intradef.gouv.fr](mailto:isabelle.pethy@intradef.gouv.fr))

NOTA : les demandes de visite (annexe 4) doivent être envoyées au plus tard 2 jours avant la date prévue pour la visite.

Le candidat est censé avoir pris connaissance avant d'établir son offre du matériel existant pour l'exécution des prestations.

Il ne pourra pas, en effet, invoquer, après notification du marché, la méconnaissance de l'état des matériels.

Les visites obligatoires auront lieu les **05/05 à 13h30 ou 06/05/2026 à 09 H 30** à l'AIA-CP.

A titre strictement exceptionnel et sur demande justifiée du candidat qui n'aurait pas pu assister à une des deux visites programmées, une visite supplémentaire peut être organisée à une date fixée par l'administration dans un délai raisonnable avant la date limite de remise des offres.

Modalités de transmission des offres/Demande de renseignements complémentaires :

Les demandes de renseignements complémentaires et les offres sont transmises par voie électronique via PLACE à l'adresse suivante : [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr)

Les documents remis par le candidat doivent être compressés et zippés avant dépôt sur PLACE. L'outil ZIP est en libre téléchargement depuis PLACE ENTREPRISE sur Accueil/Aide/Outils informatiques.

Les demandes de renseignements complémentaires éventuels sur le cahier des charges doivent être adressées par les candidats à minima 5 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres afin que l'AIA CP puisse apporter la réponse dans un délai raisonnable avant la remise de l'offre. Selon la nature de la question ou de la réponse, un report de la DLRO peut être envisagé. Toute demande formulée sans respecter ce délai ne sera pas traitée.

Delphine DEBRUYNE  
Acheteur négociateur,  
*Original signé*